



PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

2022 - 2026

UNE VILLE À HAUTEUR D'ENFANT



ÉDITO 03

PRÉAMBULE 04

Pourquoi un projet éducatif global ?

AMBITION 1 07

Accompagner les réussites
et l'épanouissement de tous les enfants

AMBITION 2 16

Agir sur le bien-être des enfants,
dans une ville durable et plus solidaire

AMBITION 3 24

Développer le pouvoir d'agir des
enfants dans une « Ville à hauteur
d'enfant »

CONCLUSION 30

Un Projet Éducatif Global
partagé et vivant

EDITO



Olivier CAREMELLE

Maire de Lomme
Conseiller Départemental
du Nord



Delphine BLAS

1^{ère} Adjointe déléguée à la
Ville éducatrice et à hauteur
d'enfant

Un plan éducatif en faveur de la réussite des enfants et de leur famille

Nous avons le plaisir, avec Delphine Blas, 1^{ère} Adjointe déléguée à la ville éducatrice et à hauteur d'enfant, de vous adresser notre nouveau plan éducatif 2022-2026, fruit d'une large consultation avec la communauté éducative.

Lomm'Éduc a maintenant 18 ans, il fête cette année sa majorité, l'âge de la maturité. Depuis 2005, le fil conducteur reste la définition d'une politique éducative locale liée à celle de l'éducation nationale en faveur des familles et des enfants pour leur réussite éducative et scolaire.

Cette politique volontariste est le premier budget de notre Ville et nous l'assumons complètement tant au niveau des investissements consentis que sur les moyens donnés aux écoles, aux projets des équipes éducatives mais aussi, c'est notre choix, vers les collèges et les lycées présents sur notre territoire.

C'est notre marque de fabrique depuis 18 ans. Ce PEG 4 porte trois ambitions mêlées : l'accompagnement des réussites et l'épanouissement de tous les enfants, leur bien-être dans une Ville en TransitionS et leur développement dans une « ville à hauteur d'enfant ».

Vous trouverez dans cette brochure de nombreuses mesures pour lutter contre les déterminismes et la réduction des inégalités sociales et éducatives, la volonté de proposer à chaque enfant un parcours éducatif, la définition d'une nouvelle approche liée aux écoles en transitionS, la promotion dès le plus jeune âge de l'attention et de la solidarité, et l'absolue nécessité de concevoir ensemble une ville plus apaisée et plus adaptée aux enfants.

Ensemble, construisons cette ville à hauteur d'enfant.

Bien cordialement,

Pourquoi un projet éducatif global ?

Les communes de Lille, Lomme et Hellemmes affirment que chaque enfant doit pouvoir développer ses potentiels, bénéficier d'un parcours éducatif de qualité et se construire en tant que citoyen dans un monde en transition.

Les communes luttent contre les déterminismes sociaux et culturels pour réduire les inégalités :

- » En mobilisant des moyens humains et financiers importants au service de leur politique éducative, au-delà de leurs compétences obligatoires ;
- » En veillant à une cohérence des actions sur l'ensemble des temps de l'enfant et des âges sur tous les territoires ;
- » En agissant contre les inégalités et le non recours aux dispositifs éducatifs ;
- » En développant un partenariat efficace avec l'ensemble de la communauté éducative de leur territoire, dans une démarche d'éducation partagée et d'éducation populaire.
- » En mobilisant les acteurs éducatifs du territoire.

Cette approche et cette ambition permettent de favoriser l'épanouissement des enfants. La sociabilité, la curiosité et le goût du savoir s'acquièrent dans un environnement propice, favorisé par les communes de Lille, Lomme, Hellemmes depuis plusieurs années. Dès 2005, elles ont été pionnières en s'engageant dans un Projet Éducatif Global (PEG) en faveur des enfants. Renouvelé depuis à deux reprises, il évolue en fonction des besoins éducatifs identifiés et de la priorité municipale de faire de Lille une ville à hauteur d'enfants.

Le Projet Éducatif Global concerne tous les enfants et ados de 0 à 18 ans pour permettre une continuité éducative et une transition en douceur entre les différents âges de la construction de l'individu. Une attention particulière est portée aux enfants ayant des besoins spécifiques et à ceux vivant dans des familles en difficulté, pour qu'ils soient mieux accompagnés. Le PEG s'inscrit en cohérence avec la démarche « Ville amie des enfants » de l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) engagée depuis 2003. Il interagit avec la Stratégie municipale Jeunesse délibérée en octobre 2021 et la Convention Territoriale Globale signée avec la Caisse d'Allocations Familiales.



UNE ÉLABORATION PARTICIPATIVE

En juin 2021, les communes de Lille, Lomme et Hellemmes ont lancé une large concertation autour du Projet Éducatif Global. Cette démarche a permis de mesurer l'ensemble des actions mises en place au cours des dernières années, ainsi que les évolutions sociétales et les attentes des enfants, des parents et des partenaires. Les trois communes ont multiplié les modalités d'échanges et de prise en compte de l'avis de chacun des acteurs.

Ont ainsi été organisés :

- » Des questionnaires en ligne à destination **de tous les parents d'élèves,**
- » Trois séminaires réunissant les représentants des parents d'élèves des trois communes,
- » **Des rencontres territorialisées :** les rencontres de l'éducation à Lille, le comité local d'éducation à Lomme, le séminaire des acteurs éducatifs à Hellemmes,
- » La participation de chacun des 10 conseils de quartier lillois,
- » Plusieurs temps d'échanges avec les Inspectrices et les Inspecteurs de l'Éducation nationale communs aux trois villes et aux 5 circonscriptions,
- » **Des rencontres avec les associations,** notamment avec l'ensemble des centres sociaux,



- » Un séminaire avec les équipes éducatives (animateurs, référents de site, ATSEM),
- » Des rencontres avec les services thématiques des trois communes.

Un séminaire des enfants s'est tenu dans chacune des trois communes.

Les enfants ont été directement associés à ce temps d'échanges de plusieurs jours, destiné à recueillir leurs paroles et leurs propositions. Ils ont aussi largement participé, en 2021 à la consultation de l'UNICEF, dont les résultats ont alimenté le travail engagé.

Plusieurs colloques organisés par la Ville sont également venus nourrir la réflexion, comme le séminaire sur l'Education populaire à l'automne 2021, qui a montré toute la vivacité des acteurs de ce mouvement et l'actualité de ses engagements. Un séminaire « Lutte contre le décrochage scolaire » organisé conjointement avec l'Éducation nationale en juin 2022.

De cette phase de concertation et de co-élaboration très riche ont émergé trois grandes ambitions.

Elles s'inscrivent :

- » Dans la continuité des actions historiques du Projet Éducatif Global qui seront évidemment poursuivies, comme par exemple les plans thématiques du PEG qui permettent l'intervention en temps scolaire et périscolaire de professionnels municipaux spécialisés ;
- » En cohérence avec les nombreuses expérimentations et mesures nouvelles déjà mises en œuvre depuis le

début du mandat comme la végétalisation des cours d'écoles, le développement des rues scolaires ou encore la gratuité des fournitures scolaires.

Ces trois ambitions, qui visent l'égalité réelle et l'accompagnement aux transitions du monde actuel, sont :

- 1. Accompagner les réussites et l'épanouissement de tous les enfants ;**
- 2. Agir sur leur bien-être, dans une ville plus durable et plus solidaire ;**
- 3. Développer le pouvoir d'agir des enfants dans une « Ville à hauteur d'enfant ».**

Le Projet Éducatif Global est donc la feuille de route d'une politique éducative ambitieuse, volontariste et intégrée, qui concerne tous les temps de l'enfant et tous les acteurs éducatifs du territoire.

**Un PEG
aux trois ambitions
pour Lille, Lomme
et Hellemmes.**



AMBITION 1

Accompagner les réussites et l'épanouissement de tous les enfants

L'éducation est le premier budget de la collectivité.

Cette priorité est réaffirmée à l'occasion de ce quatrième Projet Éducatif Global avec l'objectif de :

» continuer à lutter résolument contre les déterminismes et les inégalités,

» proposer à chaque enfant un parcours éducatif qui favorise son épanouissement,

» conforter tous les adultes de la communauté éducative dans leur rôle auprès des enfants.

1. LUTTER CONTRE LES DÉTERMINISMES ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS.

- Parce que l'égalité ne se décrète pas mais se construit, le Projet Éducatif Global réaffirme la priorité donnée à la lutte contre les déterminismes et à la réduction des inégalités.
- Pour cela Lille, Lomme et Hellemmes **garantissent à tous les enfants de leur territoire le droit inconditionnel à l'éducation** reconnu par la Convention Internationale des Droits de l'enfant ratifiée en 1989. Les communes mettent en œuvre de façon effective ce droit pour tous les enfants, notamment ceux dont les familles sont en situation de grande fragilité sociale. Les communes s'attachent à lever les freins possibles à l'accès à l'école mais aussi aux activités périscolaires. Elles s'adaptent, dès le plus jeune âge aux besoins des enfants.

1.1 Garantir la gratuité effective de l'enseignement et l'accès aux activités périscolaires pour tous les enfants, avec une attention particulière aux plus éloignés.

A Lille, Lomme et Hellemmes, les fournitures scolaires sont gratuites.

Depuis la rentrée 2021, les parents n'ont plus à acheter de fournitures scolaires puisque les communes dotent directement les écoles de tout le matériel (hors

cartable et trousse). Cette mesure phare, construite avec l'Éducation nationale, vise à rendre totalement effective la gratuité de l'enseignement. C'est un engagement concret pour l'égalité des chances.

La réduction des inégalités se traduit concrètement par **le maintien de tarifs abordables et progressifs pour toutes les activités péri et extrascolaires.**

Ainsi le premier tarif de la restauration scolaire est fixé à 0,50€ depuis 2008. Grâce à la prise en compte du quotient familial, environ 1 élève sur 2 déjeune à la cantine pour 1 euro ou moins.

De même, les Lillois, Lommois et Hellemmois bénéficient, dans les équipements municipaux, soit d'une tarification adaptée (halle de glisse, piscines), soit d'un accès gratuit pour le zoo, les fermes pédagogiques de Lille et de Lomme, les médiathèques ou les musées le dimanche. Les communes proposent également des offres d'été gratuites comme les stages de natation et une tarification adaptée pour les centres de loisirs.



Le Plan Lillois Contre les Exclusions fera de l'accès aux dispositifs favorisant le développement des enfants une priorité. Cela passe par exemple par l'amélioration du repérage et par l'organisation de permanences d'information hors les murs. Une attention particulière sera également accordée aux familles monoparentales, plus exposées à la pauvreté.

Les professionnels du Dispositif de Réussite Éducative poursuivront **leur accompagnement des enfants et des familles les plus vulnérables**, en améliorant leur accès aux soins, leur soutien éducatif par des actions ciblées (comme par exemple l'apprentissage du français, la sophrologie, l'art thérapie...).

De même, les équipes de terrain et leurs partenaires continueront à aller vers les familles les plus éloignées pour favoriser l'accès des enfants, dès le plus jeune âge, à l'école, aux accueils, ateliers et activités périscolaires.

Par ailleurs, depuis des années, la Ville se mobilise pour faciliter la scolarisation des enfants roms et des gens du voyage et les suivent à travers un dispositif d'accompagnement spécifique qui favorise leur assiduité dans des dispositifs de droit commun.

De même, les enfants arrivés à Lille à l'occasion de récentes crises internationales sont immédiatement scolarisés.

1.2 Poursuivre et renforcer l'inclusion de tous les enfants.

Accueillir les enfants en situation de handicap est un engagement ancien de Lille, Lomme et Hellemmes. Indispensable pour l'égalité des chances, l'inclusion des enfants à besoins particuliers bénéficie à tous par une qualification et une individualisation de l'accueil.

Ainsi les communes n'ont pas attendu la réforme des modes d'accueil de 2021 pour assurer une prise en charge individualisée des enfants en situation de handicap dans les crèches, grâce à la mobilisation de personnels dédiés, au développement de partenariats et



de liens avec les soignants.

Une attention particulière est apportée à la transition vers l'école par la **mise en œuvre d'un accompagnement individualisé**.

A Lille, **une cellule a été créée au sein des services de l'éducation pour assurer un lien personnalisé avec les familles** des enfants en situation de handicap à l'occasion de leur inscription en restauration scolaire ou dans les ALSH¹. Ce service permet de simplifier les démarches des familles et de lever les freins à l'accueil.

Des postes d'animateurs dédiés à l'accompagnement des enfants en situation de handicap ont été créés pour garantir un meilleur accompagnement de ces enfants lors des activités péri et extrascolaires. Par exemple, durant la pause méridienne, 67 AESH ont été recrutés en 2022 pour accompagner 450 enfants. Les communes leur proposent des temps de formations et de partage. Pour faciliter encore plus le parcours de l'enfant, un renforcement du partenariat avec les acteurs du secteur du handicap et la MDPH² sera recherché.

En complémentarité de l'accueil en milieu ordinaire, les Villes favorisent l'implantation de classes adaptées au sein des écoles en prenant en charge les travaux spé-

cifiques nécessaires (au-delà de la mise en accessibilité via l'Ad'AP³), et en facilitant l'accès aux services périscolaires. Par exemple, à l'école Jean-Jacques Rousseau (Vieux-Lille), des locaux sont mis à la disposition de l'Institut des Jeunes Aveugles.

Par ailleurs les communes s'engagent à :

- » renforcer la coordination entre agents municipaux et professionnels de l'Éducation nationale par la rédaction d'une Charte commune de l'accueil des enfants en situation de handicap ;
- » poursuivre la formation des professionnels (petite enfance, ATSEM⁴, animateurs, ...) afin que tous puissent répondre aux besoins de chaque enfant ;
- » développer le matériel adapté aux besoins des enfants en situation de handicap, et créer des lieux comme la salle multi-sensorielle à l'école Lalo ;
- » poursuivre les travaux de mise en conformité pour rendre accessible l'ensemble des équipements accueillant des enfants et des jeunes ;
- » sensibiliser les enfants par des activités, des animations, des événements sportifs permettant de mieux comprendre les différentes formes de handicap, et renforcer l'intégration des enfants concernés.

¹ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement
²MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

³Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée
⁴ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

La direction des sports continuera de se doter d'**équipements adaptés pour la pratique du handisport et du sport adapté**. De même les **équipements culturels** poursuivront leurs propositions en direction des personnes en situation de handicap, notamment les enfants.

1.3 Continuer à aider les élèves en difficultés, soutenir les apprentissages et promouvoir la cohésion numérique pour tous.

Depuis longtemps Lille, Lomme et Hellemmes agissent en complémentarité de l'Éducation nationale pour soutenir les apprentissages en valorisant les compétences des enfants, à travers le jeu ou bien des activités culturelles et sportives.

Pour accompagner les élèves en difficulté, les communes développent des dispositifs spécifiques et notamment :

- » le repérage des enfants en situation de rupture ou de décrochage par une approche interprofessionnelle ;
- » l'accompagnement individuel et semi-collectif des élèves repérés par le Dispositif de Réussite Éducative ;
- » la mise en œuvre d'actions collectives comme les Coups de

pouce et les dispositifs AsFoReL⁵ qui favorisent l'entrée dans les apprentissages fondamentaux ;

» le dispositif d'accompagnement des collégiens exclus ;

» La lutte contre l'évitement scolaire, en travaillant avec l'Éducation nationale sur le contrôle de la scolarisation à domicile et en co-animant la cellule Évitement scolaire avec l'État et l'Éducation nationale.

Ces dispositifs seront confortés pour toucher davantage d'enfants qui en ont besoin.

Lors de la concertation, les parents ont indiqué que les devoirs des enfants étaient un sujet de préoccupation pour eux. **Les Villes souhaitent, en lien avec l'Éducation nationale, permettre aux enfants de faire leur devoirs dans de bonnes conditions après l'école et de bénéficier de l'accompagnement nécessaire si besoin.**

De nouvelles propositions sont également développées comme la **plateforme de lutte contre le décrochage ou le dispositif innovant LIREL⁶**, créé à Lomme en 2021 et qui sera développé, à partir de la rentrée 2022, pour les élèves des trois communes. Il s'agit de mettre en réseaux plusieurs lycées autour de l'accompagnement spécifique des jeunes décrocheurs pour leur proposer un parcours individualisé

de rattrapage et de reprise de formation.

Le soutien aux apprentissages des élèves et des jeunes, notamment en difficulté, passe notamment par la découverte des métiers et des filières professionnelles.

Afin d'ouvrir le champ des possibles, les communes :

» poursuivent et développent le **soutien aux établissements et aux jeunes à la recherche de stages de 3e**. Les services municipaux accueillent déjà de nombreux

élèves attirés par la diversité des métiers que les Villes proposent. Cette offre de stages sera mieux valorisée auprès des élèves et des établissements et les Villes aideront à la mobilisation des acteurs du territoire pour améliorer l'accueil des jeunes. À l'occasion des stages de 3e, ou pour d'autres niveaux d'études, les **métiers de la transition écologique et de la solidarité seront valorisés auprès des enfants et des ados** pour mieux les informer sur les opportunités qu'ils représentent et susciter des vocations ;

» renforceront la visibilité des différents forums et salons des métiers organisés sur le territoire en mobilisant leurs moyens de communication ;

» **soutiennent le développement du mentorat et du parrainage** pour que les ados, puis les jeunes, puissent bénéficier de l'appui d'un adulte soutenant, notamment dans la connaissance des secteurs professionnels et la construction de leur parcours d'orientation.

Dans le monde actuel, la réussite scolaire et l'inclusion sociale passent par la lutte contre la fracture numérique. C'est pourquoi les Villes se mobilisent pour **promouvoir la cohésion numérique**.

La crise sanitaire récente a transformé nombre d'enfants et de familles en usagers « contraints » du numérique : visioconférence, cours à distance, usages intensifs des outils de liaison parents-professeurs... Au-delà des disparités d'équipement des familles, cette situation inédite a révélé de profondes différences dans la maîtrise du numérique, et la compréhension de ses possibilités.

Que le numérique représente une



⁵AsFoReL : Association de Formation et de Recherche sur le Langage

⁶LIREL : Lille Réseaux Lycées



force de transformation majeure de nos sociétés, le PEG entend, en complément de l'Éducation nationale, développer des actions de médiation critiques et créatives, pour donner à chacun la capacité d'évoluer dans la société numérique de façon autonome, consciente responsable.

Il s'agit à la fois :

- » de doter toutes les écoles de mallettes numériques, robots et autres équipements innovants et pouvant servir aux apprentissages..., en plus de compléter l'équipement en tableaux interactifs à Lomme et à Hellemmes ;
- » d'offrir la possibilité de prêter du matériel de types tablettes, PC portables, robots... pour des projets du Plan Numérique sur tous les temps de l'enfant et pas seulement sur le temps scolaire ;
- » d'accompagner l'ensemble des acteurs parents, enfants, personnel éducatif - vers une maîtrise croissante du numérique et de ses enjeux.

Pour cela, le **Trinum**, prévu à Lomme, sera un lieu ressources permettant la sensibilisation de tous aux cultures numériques. De même, pour atteindre cet objectif, les communes pourront s'appuyer sur le savoir-faire et l'expérience des centres sociaux connectés ;

- » de développer le sens de l'analyse critique chez les enfants et les adolescents dans une logique d'éducation aux médias. Le travail

déjà engagé avec l'Ecole de Journalisme de Lille et dans les ateliers philo sera poursuivi et amplifié. Un programme autour de la pratique numérique des images et médias qui est d'ores et déjà proposé avec le concours d'associations spécialisées.

Consciente de l'impact environnemental du numérique, les Villes **continueront à promouvoir une attitude de sobriété**, tant dans les équipements que dans les usages, pour elle-même mais aussi en développant la pédagogie auprès des habitants.

1.4 Accompagner les enfants et les parents dans les moments de transition du parcours scolaire :

AGIR DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE :

Lille, Lomme et Hellemmes accentuent leur engagement en faveur de la petite enfance **en créant de nouvelles places de crèches** (+150 places sur le mandat).

Dans un contexte national très compliqué, les Villes s'engagent **pour renforcer l'attractivité du secteur petite enfance :**

- » par l'amélioration de la situation statutaire et financière des agents des crèches municipales ;
- » par un soutien financier accru aux crèches associatives.

Les programmes « Parler Bambin », dont l'objectif est de lutter contre les inégalités d'accès au langage, et « Jeux d'enfants » qui soutient le développement cognitif, psychoaffectif et social du jeune enfant, mis en œuvre dans toutes les crèches lilloises, seront progressivement généralisés à Lomme et à Hellemmes.

Les activités d'éveil artistique et culturel, les partenariats avec les médiathèques, le service Ville d'art et d'histoire et les ludothèques, les animations autour du livre seront développées.

Enfin, afin de mieux accompagner les parents dans ce moment très particulier de l'attente et l'arrivée de l'enfant, un **plan périnatalité (en lien avec le programme 1000 jours)** sera travaillé avec les partenaires institutionnels et associatifs. Il intégrera une dimension d'écoresponsabilité pour aider chacun à adopter des pratiques vertueuses pour l'environnement (choix des équipements, alimentation...), dès le début de sa vie de parent.

A l'image de l'Espace Parents de Lomme, Lille se dotera d'une Maison des parents, lieu de ressources, de conseils et de soutien pour les familles, de la petite enfance à l'adolescence. Le partenariat sera renforcé avec la Maison des adolescents.



ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES PARENTS DANS LES MOMENTS DE TRANSITION DU PARCOURS SCOLAIRE :

Les moments de transition comme l'entrée à l'école ou le passage au collège ou au lycée peuvent entraîner des ruptures. Afin de prévenir ces ruptures, les Villes ont engagé des actions de continuité.

Les deux Cités Éducatives lilloises sont notamment

les lieux privilégiés d'expérimentations. Ainsi l'action

« Passerelle vers l'école » expérimentée à Lille-Sud mobilise des Éducateurs de Jeunes Enfants pour accompagner les familles d'enfants de moins de 3 ans vers la scolarisation en Toute Petite Section. Cette expérimentation, qui a prouvé sa pertinence, sera développée.

Les dispositifs de transition vers l'entrée en maternelle seront étendus et harmonisés par la **rédaction d'une Charte des bonnes pratiques commune aux professionnels de la petite enfance et de l'Éducation nationale**. Cette Charte permettra de définir les actions de formation communes et d'échanges de bonnes pratiques à encourager.

Des actions sont menées pour accompagner la transition entre la grande section de maternelle et l'école élémentaire, ainsi que la liaison vers le collège puis vers le lycée avec notamment des temps d'information et de médiation.

Ces transitions sont également travaillées sur les temps municipaux, comme par exemple l'expérimentation du passage au self pour les grandes sections, ou encore, à Hellemmes, la liaison entre les ALSH primaires et le centre de loisirs ado « Akado ».

Ces moments de changement sont aussi des moments délicats pour les parents; c'est pourquoi des actions de parentalité viennent accompagner ceux et celles qui en auraient besoin, afin que tout se déroule dans le respect du rythme et de l'histoire de chacun.

2. PROPOSER À CHAQUE ENFANT UN PARCOURS ÉDUCATIF QUI FAVORISE SON ÉPANOUISSEMENT.

2.1 Poursuivre la diversification des plans thématiques du PEG.

A Lille, Lomme et Hellemmes, les enfants et ados ne manquent pas d'occasion de découvrir et pratiquer des activités culturelles, sportives ou de nature. En plus des nombreux équipements et dispositifs qui existent dans les quartiers, les événements, tout au long de l'année, font très souvent la part belle aux enfants, comme par exemple les « HappyDays » de l'Opéra qui sont maintenant un rendez-vous incontournable.

Fort de cette dynamique territoriale, le Projet Éducatif Global repose notamment sur **six plans thématiques** :

- » dans le domaine artistique et culturel :
plan « musique, danse, théâtre »,
plan « lecture », plan
« architecture & patrimoine »,
- » dans le domaine des sciences :
plan « sciences », plan « nature, environnement et développement durable »,
- » dans le domaine des activités physiques :
plan « sport ».

A travers chaque plan, des agents municipaux spécialisés (dumisté⁷, ETAPS⁸, animateurs nature, assistants bibliothécaires, animateurs patrimoine...) et des associations financées par les Villes, proposent des activités en temps scolaire et en temps périscolaire :

- » qui offrent à chaque enfant la possibilité de se réaliser et d'acquérir de nouvelles compétences qui nourrissent son développement personnel autant que son parcours scolaire ;
- » qui incitent les enfants aux réalisations pratiques ;
- » qui créent, l'envie d'une pratique plus poussée dans les équipements municipaux ou auprès de partenaires associatifs et des clubs sportifs.

L'engagement et les réalisations des enfants sont mis en valeur par des temps forts, comme les

challenges sportifs organisés sur le temps scolaire, qui permettent aussi de mesurer l'état de santé des enfants et de lutter contre l'obésité. Autres temps forts, « Nos enfants ont du talent » à Hellemmes ou encore de l'exposition Môm'Art qui permet à tous de découvrir le travail réalisé par les enfants, avec des artistes en résidence, les intervenants des plans culture, leurs enseignants et les animateurs municipaux.

Reconnues, appréciées et plébiscitées par les enfants, les familles et les enseignants, **les interventions des professionnels de la Ville forment un socle qui singularise le Projet Éducatif Global de Lille, Lomme et Hellemmes.**

Depuis le début du mandat, la palette de propositions des plans thématiques du PEG continue de s'enrichir avec, par exemple :

- » la mise en œuvre du « plan vélo »,
- » « l'école de l'eau », renforcement de l'apprentissage de la natation sur les temps périscolaires,
- » le développement du plan « Vivre ensemble, laïcité »,
- » le lancement, à compter du dernier trimestre 2022, d'un « plan anglais », pour permettre à chacune et à chacun de découvrir une autre langue et une autre culture dès le plus jeune âge et à tout âge,
- » le travail engagé sur la mise en œuvre d'un plan numérique.

Fortes d'un véritable réseau d'équipements culturels (médiathèques, musées, maisons Folies, conservatoire et écoles de musique, centre d'art plastiques et visuels...) et des nombreux dispositifs existants en plus des plans artistiques (classes à horaires aménagés musique, danse, arts plastiques, théâtres de Lille et Hellemmes, Pôles d'excellence musique et arts plastiques de Lomme, école du cirque, dispositifs « Orchestre à l'école »...). **Lille, Lomme Hellemmes sollicitent la labellisation nationale « 100 % EAC⁹ ».**

Le travail autour du label prévoit l'élaboration d'une feuille de route par l'ensemble des partenaires, qui fixera les objectifs pour les années de 2023 à 2025. Divers chantiers

⁷DUMISTE : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

⁸ETAPS : Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives



d'harmonisation et de refonte seront menés, comme par exemple des projets artistiques.

Les plans artistiques et culturels du PEG seront développés en direction de la petite enfance et des ados.

La mise en réseau des équipements sera renforcée pour permettre aux enfants et ados :

- » des passerelles plus faciles entre les différentes formes de pratiques, notamment écoles/établissements scolaires et les équipements d'excellence du territoire,
- » la poursuite de la pratique suite à un projet en temps scolaire ou périscolaire.

2.2 Développer l'autonomie des enfants et leur appétit de découverte.

Les classes vertes et les classes de découverte favorisent l'autonomie des enfants et les préparent à la mobilité nécessaire pour étudier, entreprendre et se réaliser.

C'est pourquoi Lille, Lomme et Hellemmes organisent depuis plusieurs années des classes vertes à la mer, à la montagne ou dans la

région.

L'École de la Forêt de Phalempin accueille tout au long de l'année des classes pour des séjours, permettant à plus de 8000 enfants dès les classes maternelles, de découvrir un environnement naturel dépaysant et différent de leur quotidien.

Sont également proposées aux écoles des classes de découverte qui ont lieu à Lille, autour d'une thématique, pour que les enfants découvrent leur ville autrement.

Ainsi, depuis de nombreuses années, les élèves de CM1/CM2 bénéficient d'une classe civique, mise en œuvre par le Denier des écoles laïques.

Cette formule de « classe hors les murs » ayant fait ses preuves, de nouvelles propositions, travaillées main dans la main avec l'Éducation nationale ont été lancées ou sont en cours de développement. On peut ainsi citer la classe culture accueillie à l'Institut de la Photo, la classe patrimoine, la classe sciences ou encore la classe vélo. Durant une semaine, au sein d'un équipement emblématique et en parcourant le territoire métropolitain, les élèves approfondissent leurs connaissances et élargissent leur ouverture d'esprit. Cette nouvelle approche pédagogique favo-

rise les déplacements et renforce les mobilités actives.

De nouvelles thématiques seront proposées, notamment en lien avec les enjeux de la transition écologique, à travers, par exemple, une « classe hors les murs » sur l'environnement et le climat. Elle permettra de travailler aux bonnes pratiques pour lutter contre le dérèglement climatique et aux solutions d'adaptation.

Les classes vertes et classes « hors les murs » sont complémentaires. Elles seront progressivement généralisées pour que **100% des enfants puissent en bénéficier au cours de leur parcours éducatif primaire.**

2.3 Garantir le droit à des loisirs de qualité.

Parce que tous les enfants ne partent pas en vacances et que les temps de loisirs sont propices à la découverte, à l'apprentissage et à l'épanouissement, les trois Villes portent depuis longtemps une **politique d'accès aux loisirs et aux vacances** à travers :

- » de nombreux équipements de loisirs comme le zoo, la Halle de glisse, les piscines, les écoles de musique, le réseau des médiathèques, les musées, le Centre d'arts plastiques et visuels de Lille, les fermes pédagogiques de

Lille et de Lomme... soit autant de lieux que les enfants et les ados peuvent fréquenter facilement pour s'évader et élargir leur horizon tout en passant leurs vacances dans leur ville ;

» des terrains de proximité et city-stade bien entretenus et progressivement rénovés pour faire du sport entre amis ; des parcours et agrès sportifs en accès libre ou encore des aires de jeux ou des skate parks de plus en plus nombreux sur le territoire ;

» des centres de loisirs attractifs et de qualité, accessibles à tous grâce à une tarification adaptée et progressive ;

» des animations tout publics, comme par exemple Lille Aventure Nature, les Estivales à Lomme, Lille Neige ou encore les Dimanches de la Liberté une fois par mois aux beaux jours ;

» le financement et l'organisation de séjours, mini-séjours et colonies de vacances proposés par leurs partenaires et en particulier les centres sociaux ;

» le dispositif de « Vacances pour tous » qui accompagne financièrement les séjours des familles sur critères sociaux.

Les ados font l'objet d'une attention particulière grâce au développement de l'offre en leur direction, la mise en œuvre d'une programmation spécifique dont ils auront connaissance par des outils de communication dédiés (page ados, réseaux sociaux...) et une offre d'été gratuite avec des disciplines attractives (Parkour, skate, escalade, futsal).

Depuis deux ans, Lille est engagée dans le dispositif des « vacances apprenantes » à travers le financement de colonies apprenantes ou la mise en œuvre de centres de loisirs apprenants.

L'effort de qualification et de développement des activités de loisirs va se poursuivre à travers :

» la qualification et la fidélisation des agents d'animation par des conditions d'emploi plus favorables et moins précaires. A noter que la Ville prend chaque année en charge la formation au BAFA d'un certain nombre de ses agents. Elles proposent également une bourse pour les jeunes qui souhaitent engager cette formation ;

» le développement des centres de loisirs thématiques. Les centres sportifs, culturels ou nature déjà existants qui seront complétés avec de nouvelles thématiques, comme le centre anglais durant l'été 2022 ;

» la proposition de nouveaux formats d'activités, complémentaires des centres de loisirs thématiques, avec des stages ou ateliers proposés pendant les vacances ;

» le développement accru des séjours, particulièrement en direction des ados, et des vacances pour tous ;

» des temps de partage en famille ou entre ados avec l'opération « Tribune pour tous » pour assister à un match de foot ou de basket ;

» l'incitation à participer à des projets de mobilité internationale (service civique internationaux, échanges européens avec les villes jumelées...);

» la poursuite du partenariat avec l'Éducation nationale sur les dispositifs de vacances apprenantes ;

» la meilleure communication, de l'offre de loisirs à l'échelle des Villes et des quartiers pour la rendre lisible. Une programmation en direction des adolescents sera régulièrement proposée à travers un support spécifique.

Les Chemins de la forme, qui permettent de réaliser, à son rythme, des boucles sportives à travers les quartiers sont une bonne illustration de cette mobilisation pour proposer aux habitants des possibilités de loisirs simples et ludiques ; de même que l'accès aux terrains de sports extérieurs ou le développement des agrès.

Ces loisirs sont proposés en développant un objectif d'écoresponsabilité, tant dans les équipements que dans les pratiques des adultes comme des enfants.



3. CONFORTER LES ADULTES DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE DANS LEUR RÔLE AUPRÈS DES ENFANTS.

- Parce qu'une communauté éducative soudée est le préalable au développement de politiques éducatives efficaces, Lille, Lomme et Hellemmes souhaitent se tenir au côté des adultes pour les soutenir dans leur rôle.

3.1 Encourager et valoriser les initiatives des parents.

Premiers éducateurs de leurs enfants, les parents ont exprimé le souhait de participer plus pleinement au Projet Éducatif Global.

A travers notamment le financement de projets proposés par les partenaires associatifs, Lille, Lomme et Hellemmes mettent en œuvre depuis longtemps des **actions de soutien à la parentalité** comme des cafés des parents, des groupes de parole parents, des ateliers parents-enfants ou des actions de soutien entre pairs.

Les Villes, à travers le financement de postes de médiateurs, participent déjà au renforcement des liens entre les écoles et les familles, notamment les plus marginalisées, en proposant, en plus d'un accompagnement individuel, des temps collectifs.

Les communes souhaitent aller plus loin :

- » en travaillant avec les associations de parents sur des **projets d'écoles ouvertes** qui favorisent les temps de rencontre et de vivre ensemble. Dans ce cadre, le soutien aux associations de parents d'élèves sera poursuivi pour l'organisation d'événements et de temps de rencontre, dans l'accès aux cours et aux bâtiments scolaires, ou pour d'autres initiatives telles que les rues aux enfants, les « petits dej' lecture » ou l'implication dans les bibliothèques centres documentaires;
- » en proposant aux parents des ressources leur permettant de « faire avec » leur enfant des malles de jeux qui pourraient être prêtés aux familles ou la création d'un réseau des ludothèques (avec pour objectif que chaque quartier puisse en être doté) ;
- » **en consultant encore davantage les parents** lors de l'élaboration de projets dans les écoles ;
- » en facilitant leur implication

dans les écoles, à travers notamment la création d'espaces parents désormais intégrés dans le « référentiel des écoles », c'est-à-dire dans le document cadre guidant la construction et la rénovation des écoles lilloises ;

- » en soutenant les réseaux de solidarité entre les parents, comme par exemple les initiatives de pédibus ;
- » en améliorant la communication en direction des familles.

Lors de la concertation, les parents ont exprimé le besoin d'être mieux accompagnés lors de la première scolarisation de leur enfant, particulièrement grâce à une approche commune Éducation nationale/ Ville. Une **Charte de l'accueil de l'enfant et de sa famille**, élaborée conjointement par tous les partenaires éducatifs, répondra à cette attente.

3.2 Mieux former les acteurs de la communauté éducative pour une coéducation effective.

Les communes de Lille, Lomme et Hellemmes développent les compétences des agents municipaux en proposant des temps de formations et de sensibilisation :

- » sur les enjeux éducatifs et de société (éducation aux médias, médiation par les pairs, éducation au développement durable, laïcité...);
- » pour la mise en œuvre d'une coéducation en pratique ;
- » pour prendre en compte dans l'action la parole des enfants et des parents ;
- » pour développer les initiatives « d'aller vers ». **Des formations sont également menées avec l'Éducation nationale**, ce qui permet de développer une culture professionnelle et des pratiques communes, au bénéfice des enfants. Par exemple les dispositifs



artistiques et culturels prévoient systématiquement des temps de formation à destination des enseignants ainsi que la mise à disposition d'outils et de dossiers pédagogiques. Ces démarches seront amplifiées, notamment sur la question du harcèlement scolaire.

Des temps communs permettront de consolider les dynamiques éducatives de territoire, de développer les coordinations de proximité (Référént de site / directeur d'école) et de conforter les cohérences entre projet d'école (temps scolaire) et projets de site (temps péri et extrascolaire).

3.3 Améliorer l'accès à l'information pour tous.

La multiplicité des acteurs et le foisonnement des initiatives, s'ils sont le reflet de la richesse du territoire et de l'intérêt pour les politiques éducatives, peuvent paradoxalement conduire à un sentiment de manque d'information de la part des enfants, des ados, des familles et des partenaires.

C'est pourquoi, des **Rendez-vous Lille Educ'** seront programmés tout au long de l'année ; ils pourront prendre différentes formes (colloques, séminaires, petits déjeuners, rencontres parents...) tout en proposant une approche cohérente.

De plus, afin de mieux partager les bonnes pratiques, il est proposé, qu'en lien avec les centres sociaux - et notamment les centres sociaux connectés - puisse être constituée « **une boîte à outils** » recensant les ressources, équipements, compétences, savoir-faire pouvant être mis au service de la communauté éducative.

AMBITION 1

Les principales mesures

Lutter contre les déterminismes et réduire les inégalités

- ✔ Fournitures scolaires gratuites pour tous
- ✔ Opération « coup de pouce » pour l'aide à la licence sportive
- ✔ Accueil des enfants en situation de handicap sur temps péri et extra-scolaires
- ✔ Ecole du sport pour l'accès à une pratique sportive pour tous
- ✔ Accompagnement individualisé par des dispositifs spécifiques : Coup de pouce clé, coup de pouce langage, Ecole du sport
- ✔ Maîtrise du numérique et de ses enjeux : le Trinum
- ✔ Lutte contre le décrochage scolaire des lycéens : LIREL
- ✔ Classes passerelles pour les tout-petits
- ✔ Création de nouvelles places en crèche

Proposer à chaque enfant un parcours éducatif qui favorise son épanouissement

- ✔ Interventions d'agents municipaux lillois et lommois sur temps scolaire et péri-scolaire (plans nature et développement durable, sport, musique, danse, théâtre, lecture, patrimoine, sciences et carrefour des activités)
- ✔ Coordination d'interventions associatives (écoles et collèges)
- ✔ Parcours éducatifs en maternelle (graines de...)
- ✔ Parcours éducatifs en élémentaire
- ✔ Organisation de classes découvertes (mer et montagne)
- ✔ Organisation de classes transplantées
- ✔ Centres de loisirs classiques et thématiques (culture, sport et nature)
- ✔ Soutien financier aux initiatives éducatives innovantes
- ✔ Label 100% EAC

Conforter les adultes de la communauté éducative dans leur rôle auprès des enfants

- ✔ Soutien à la parentalité par le biais de l'espace parents (café des parents, ateliers parents-enfants)
- ✔ Soutien aux Associations de Parents d'Elèves
- ✔ Projets expérimentaux sur la co-éducation (ex. continuité éducative en maternelle)
- ✔ Formation des équipes éducatives municipales
- ✔ Révision de la charte des ATSEM
- ✔ Rendez-vous Lomme Educ'
- ✔ Sam'bouge : activité sportive parents-enfants gratuite le samedi matin

Garantir la gratuité effective de l'enseignement et l'accès aux activités périscolaires

Poursuivre et renforcer l'inclusion de tous les enfants

Continuer à aider les élèves en difficultés, soutenir les apprentissages et promouvoir la cohésion numérique pour tous

Agir dès le plus jeune âge et accompagner les familles dans les moments de transition

AMBITION 2

Agir sur le bien-être des enfants, dans une ville plus durable et plus solidaire



Le bien-être passe par des écoles de qualité mais aussi par une ville plus durable et plus solidaire, où les enfants, filles comme garçons, bénéficient d'un environnement bienveillant et coopératif.

Dans un monde en transition, l'écoresponsabilité irrigue le Projet Éducatif Global. Il intègre cet objectif au sein des équipements, dans les pratiques éducatives des équipes mais aussi dans des actions pédagogiques auprès des adultes et des enfants.

Ces pratiques et messages pédagogiques doivent en outre être identiques et cohérents d'un lieu et d'un temps à l'autre. Aussi, la Ville de Lille veillera à ce que les lieux pédagogiques (écoles, mais aussi médiathèques...) soient harmonisés (présence de supports pédagogiques cohérents et qui se font écho, messages et pratiques convergents...). Les temps d'animation, quels que soient les thèmes abordés, seront également support d'apprentissage et de mise en pratique de l'éco responsabilité et de l'éco-citoyenneté. Les aménagements et travaux réalisés dans les écoles et équipements municipaux seront enfin autant d'occasions de pédagogie (explication des bénéfices attendus et réels des travaux réalisés...).

L'équipement des différents lieux, comme par exemple les médiathèques ou les écoles, en ressources pédagogiques sur les sujets de la transition écologique permettra une cohérence.

1. DES ÉCOLES AGRÉABLES ET DE QUALITÉ, MOTEURS DES TRANSITIONS.

1.1 Amplifier les investissements réguliers pour des écoles bien équipées et agréables.

Les trois communes consacrent chaque année un budget d'investissement conséquent pour l'entretien du patrimoine scolaire et son adaptation aux nouveaux besoins :

- » Interventions sur le bâti et l'accessibilité des bâtiments ;
- » Rénovation des restaurants scolaires par l'installation de selfs et la reconstruction progressive des restaurants les plus anciens ;
- » Modernisation des BCD¹⁰ et réassort des fonds documentaires qui équipent chaque école ;
- » Dotation en matériel informatique innovant.

Les Villes prennent également en compte les évolutions de la démographie scolaire :

- » **ouverture du nouveau groupe scolaire Ariane Capon** dans le secteur Porte de Valenciennes en septembre 2022 ;
- » interventions massives sur les **écoles du quartier de Fives et à Hellemmes** avec notamment la rénovation et l'ouverture de l'école Georges Sand, la réhabilitation de l'école Brasseur, l'extension de l'école Lakanal et la reconstruction de l'école Broca qui deviendra la **première « école-parc »** du territoire, la rénovation et l'extension des écoles d'Hellemmes;
- » projet de construction d'un **groupe scolaire sur la ZAC RHD2¹¹ à Lille et Lomme** ;
- » reconstruction du **groupe scolaire Moulins Pergaud à Lille-Sud**;
- » nouvelle école dans le cadre de la rénovation urbaine à **Faubourg de Béthune**.

Ces travaux de réhabilitation ou de construction d'écoles sont largement concertés avec les enseignants, les parents et les enfants eux-mêmes. A ce titre, la construction du groupe scolaire Ariane Capon est un modèle à suivre. Son projet architectural a été adapté au projet pédagogique et différents espaces ont

été travaillés avec l'équipe enseignante, les enfants et les parents.

1.2 Faire des écoles des lieux exemplaires d'adaptation au changement climatique.

Les écoles ont toute leur part à jouer dans les adaptations nécessaires au changement climatique.

C'est pourquoi les Villes s'engagent à :

» **continuer la rénovation thermique des bâtiments** sur l'exemple du groupe scolaire Thierry Launay afin de les rendre plus confortables et moins consommateurs en énergie ; de nombreuses écoles sont concernées par le programme de rénovation thermique, selon la méthode « Energie Sprong » ;

» **poursuivre le programme d'adaptation des cours d'écoles**. Phase réussie qui a consisté à végétaliser 100% des cours d'école et à ne plus avoir aucune cours totalement minérale, la dynamique se poursuit avec des objectifs plus ambitieux afin de créer des îlots de fraîcheur qui bénéficient aux élèves mais aussi à l'ensemble du quartier :

- débitumer totalement les sols,
- doter les cours d'écoles de matériaux perméables,
- renforcer la végétalisation et la biodiversité,
- permettre un plus large accès des enfants à la nature et à l'eau,
- faire de l'éducation à l'environnement en renforçant le contact avec la nature et le vivant.

Les dernières réalisations, comme dans les écoles Chateaubriand - Mme de Maintenon, sont citées en exemples et des communes de toute la France nous sollicitent.

Ces réalisations feront l'objet d'une démarche d'évaluation formalisée pour déterminer leurs impacts environnementaux et climatiques. Ce suivi permettra



de mieux fixer les objectifs à atteindre pour chaque projet et de se concentrer sur les solutions qui ont un impact le plus probant. Pour élargir la dynamique engagée sur les écoles, une expérimentation est menée à partir de l'été 2022 dans une crèche avec pour objectif de débitumer et de végétaliser les extérieurs dans une logique de « **crèche du dehors** ».

Pour prendre tout leur sens, ces travaux sont accompagnés par des projets pédagogiques, dans l'objectif d'une **labellisation « École en Démarche de Déve-**

¹⁰ BCD : Bibliothèque Centre de Documentation

¹¹ ZAC RHD2 : Zone d'Aménagement Concerté sur les Rives de la Haute Deûle

loppement durable » (E3D) des écoles, comme par exemple :

- » le développement de la classe du dehors dans les cours mais aussi d'autres lieux de nature dans les quartiers. Par exemple, à Hellemmes, l'école Jenner fait classe deux fois par semaine au sein du verger conservatoire ;
- » la place plus importante accordée au jeu libre ;
- » le développement de jardins pédagogiques pour observer et pratiquer la nature ;
- » la création de salles d'expérimentation du vivant (semences, grainetiers..), l'installation de nichoirs, d'hôtels à insectes pour renforcer le respect de la nature ;
- » l'installation de composteurs, de récupérateurs d'eau... ;
- » la désignation d'éco-délégués parmi les élèves.

Pour aller plus loin, les Villes s'engagent à :

- » accompagner l'évolution des usages pour **lutter contre le gaspillage**, par exemple en mutualisant plus les fournitures scolaires à l'échelle d'une école, en réparant (plutôt que de remplacer), en adoptant des comportements vertueux en termes de consom-

mation de fluides ou encore en adoptant les préconisations du Guide des éco-événements pour les fêtes d'écoles ;

- » **amplifier les initiatives en matière de recyclage et de réemploi**, à l'image de ce qui a été engagé sur les cartables ;

- » proposer des actions pédagogiques, en concertation avec les acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, pour faciliter l'apprentissage des valeurs coopératives dès le plus jeune âge ;

- » **poursuivre la politique municipale d'achat responsable** pour le matériel et les équipements des écoles et espaces périscolaires. Par exemple, concernant les fournitures scolaires, un travail est engagé avec les écoles pour encourager les choix de produits plus durables et favorables à l'environnement ;

- » sur les événements Lille neige, Lille Aventure Nature, sensibiliser les familles aux pratiques de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire.

S'appuyant sur leurs forces et les dynamiques engagées, les communes souhaitent que **100% des écoles puissent obtenir la labellisation E3D avant 2026.**

1.3 Expérimenter les cours d'école ouvertes.

Les cours d'école sont des lieux d'activités, de pratique sportive, de découverte que les Villes souhaitent rendre plus accessibles librement aux enfants et aux familles.

Le besoin de rencontres et de temps conviviaux, contrarié par la mise en œuvre des protocoles sanitaires ces deux dernières années, conduit à identifier les cours d'écoles comme des lieux pouvant permettre les rencontres et le jeu libre, en toute sécurité.

Dans les quartiers où les espaces extérieurs de rencontre sont moins nombreux, **l'ouverture de cours d'école sera expérimentée sur des temps du week-end**, en s'appuyant sur l'expérience des villes qui le pratiquent déjà.



2. FAVORISER LA SANTÉ DES ENFANTS PAR UNE APPROCHE GLOBALE.

- La santé est un facteur supplémentaire d'inégalités sociales. Sa prise en compte accrue, après deux années de crise sanitaire, est un objectif important du PEG.

2.1 Agir pour un environnement plus sain.

Les communes ont lancé, dès 2013, le dispositif Scol'air visant à améliorer la qualité de l'air intérieur dans les écoles et dans les crèches.

A l'appui de campagnes de mesures, des mesures correctives sont mises en place soit à l'échelle globale (choix des produits d'entretien, des peintures, du mobilier scolaire...) soit à l'échelle du groupe scolaire (travaux de ventilation, formation aux bonnes pratiques d'aération...).

Pour **améliorer et contrôler la qualité de l'air intérieur**, les Villes de Lille, Lomme et Hellemmes ont doté toutes les écoles et restaurants scolaires de capteurs mobiles. Cet équipement, à visée pédagogique, aide chaque enseignant et chaque groupe classe, à identifier la fréquence et la durée d'aération nécessaires pour renouveler l'air intérieur des classes.

A l'appui de leur **engagement dans le réseau des « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens »**, les communes mettent en œuvre des actions concrètes : suppression de la vaisselle en plastique dans les restaurants scolaires, utilisation de biberons en verre et suppression des jouets en plastique, quand cela est possible, dans les crèches, travail en cours pour un approvisionnement des structures en couches écologiques. L'objectif d'une suppression totale des barquettes en plastique est travaillé activement par la cuisine centrale qui est en lien avec les réseaux professionnels et les autres communes volontaristes sur ce sujet. La Ville est en alerte permanente sur les recherches menées et les évolutions technologiques. Une très grande partie étant déjà remplacée par des barquettes en cellulose. Il est à noter que la Ville n'utilise déjà plus de barquettes en plastique pour les crèches.

2.2 Agir pour l'accès et l'éducation à une alimentation saine.

En s'appuyant sur une cuisine centrale commune gérée en régie, les trois Villes s'attachent depuis de nombreuses années à proposer aux enfants une restauration scolaire de qualité avec pour objectif :

- » la valorisation du plaisir de bien manger et de la convivialité d'un repas,
- » l'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire et à la saisonnalité,
- » la mise en valeur de produits alimentaires de qualité et du terroir,
- » la dimension « durable » de l'alimentation.

Des menus 100% végétariens sont servis deux fois par semaine depuis 2018, soit 50 % des repas en semaine scolaire. Lille a d'ailleurs été la première ville en France à se voir décerner l'écharpe « Cantine Verte » par Greenpeace en septembre 2019.

Les produits locaux et bio occupent déjà une place importante dans les menus.

Ainsi en 2021, les produits issus de l'agriculture biologique représentaient 38,50% du volume des achats de denrées alimentaires pour les scolaires (écoles et ALSH) et 61,77 % pour les crèches. Les approvisionnements de provenance locale quant à eux représentaient, en volume, 30,94% de la restauration scolaire (écoles et ALSH) et 64,51% pour les crèches¹². L'équipe municipale s'est fixé l'objectif ambitieux d'atteindre **100% de produits bio et locaux dans les écoles et les crèches d'ici 2026**. Les nouveaux marchés publics de denrées alimentaires contribuent à cet objectif en diversifiant les références possibles.



Depuis le début du mandat, deux initiatives importantes ont été développées pour promouvoir la santé par l'assiette :

- » l'opération « Un fruit à la récré » à Lille ;
- » les petits déjeuners gratuits. Les communes de Lille, Lomme et Hellemmes sont toujours proposées des petits déjeuners gratuits pendant l'accueil périscolaire du matin. Depuis cette année, des actions autour du petit déjeuner sont renforcées sur le temps scolaire avec l'intervention de diététiciens partenaires et la mise en place d'ateliers à l'appui d'un petit déjeuner. Ces actions de pédagogie associent les parents.

Les équipes de restauration et d'animation proposent également aux enfants des actions pédagogiques autour du « bien manger », à travers des ateliers cuisine, et des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire avec notamment le dispositif « Petite faim / grande faim ». Les communes de Lille, Lomme et Hellemmes font de la lutte contre le gaspillage alimentaire une priorité.

Cette dynamique sera évidemment poursuivie et confortée, d'autant qu'elle participe à l'engagement fort des politiques éducatives en faveur de la transition écologique. Par exemple, le choix de deux repas végétariens par semaine permet d'éviter la production de 650 tonnes de CO² par an¹³.

¹² Lille, Bas Carbone Rapport Développement Durable 2021 - page 35

¹³ Idem



Tout au long de l'année, le service de restauration scolaire propose des évènements culinaires en lien avec l'actualité : menus élaborés par des chefs lors du festival Mange Lille, recettes du monde lors du Festival des Solidarités Internationales, repas festif à l'occasion des fêtes de fin d'année....

Au-delà de l'assiette, la pause méridienne à Lille, Lomme et Hellemmes est conçue comme un véritable temps pédagogique pendant lequel les enfants participent à des clubs qui leur permettent, tout en jouant, de s'éveiller et de s'épanouir. La mise en œuvre d'un temps calme avant le retour en classe permet aux enfants d'aborder sereinement les enseignements de l'après-midi.

La Charte de la Pause Méridienne permet d'impliquer l'ensemble des acteurs pour le bien-être des enfants pendant ce temps très important de la journée.

2.3 Développer le « sport santé » et l'activité physique des enfants et des ados.

L'activité physique et sportive participe d'une bonne santé globale.

A travers le plan sport animé et porté par les éducateurs et animateurs sportifs municipaux, les Villes développent ainsi un parcours sportif de l'enfant sur les temps scolaires et périscolaires.

La promotion de la pratique sportive passe également par :

- » la création de supports pédagogiques pour la communauté éducative ;
- » des **dispositifs spécifiques comme l'École du Sport** à Lomme ou le Baby vélo à Hellemmes ;
- » des challenges sportifs qui réunissent les enfants de plusieurs écoles, par exemple le Challenge rugby ou le challenge basket, très appréciés des enfants ;
- » la rencontre avec des athlètes de haut niveau lors de la **Semaine Olympique et Paralympique** ;
- » des évènements à partager en famille comme la **Journée de l'Olympisme** ;
- » le développement des pratiques libres :

- la marche ou la course avec un Chemin de la forme spécifiquement conçu pour les enfants ;
- les sports de glisse grâce à la rénovation des modules de la Halle de glisse et la création prochaine d'une pumtrack ;
- les sports collectifs entre amis avec la rénovation des terrains extérieurs ;
- des terrains de jeux en accès libre sur l'espace public.

» **la maîtrise du savoir-nager** grâce à des stages gratuits pendant l'été, en complément de la natation scolaire qui est assurée pour 4 des 5 niveaux de toutes les écoles élémentaires ;

» **l'apprentissage du « savoir rouler »**, avec la mise à disposition de vélos aux écoles et accueils de loisirs. Les cycles d'apprentissage ont été, depuis deux ans, renforcés par la mise en place de classes transplantées vélo dès le CP, les enfants utilisent le vélo de manière intensive pendant une semaine pour améliorer leur pratique, développer leur mobilité et mieux connaître leur ville.

La pratique sportive est aussi l'occasion d'actions de prévention : les Parcours du cœur, les tests santé à Lomme ou encore l'opération Diagnoform menée à Fives et qui sera développée.

2.4 Agir en prévention dès le plus jeune âge.

Les équipes du Dispositif de Réussite Éducative continueront à **accompagner les enfants dans leurs parcours de soins et de dépistage**. Les Villes, s'accompagnent des démarches de recherches, comme le programme ELIPSE¹⁴, spécialement conçu pour la prévention du surpoids et sur le bien-être des enfants, Lille, Hellemmes et Lomme associent aussi les thématiques de l'activité physique, de l'alimentation et du bien-être pour aider les enfants à grandir en bonne santé. Les communes soutiennent ainsi la promotion de la santé à travers :

- » des actions d'éducation : hygiène bucco-dentaire dès la maternelle, cycles du sommeil, pour les collégiens sexualité en lien avec le Planning familial... ;
- » des actions de prévention, par exemple pour limiter la place des écrans, prévenir les effets d'une surexposition sur le développement de l'enfant et renforcer la sensibilisation sur les jeux dangereux ;
- » les formations aux premiers secours ;
- » le développement des espaces d'écoute portés notamment par la Cité Éducative.

Enfin, après deux années marquées par la pandémie et les confinements successifs, les sujets de santé mentale font l'objet d'une attention plus soutenue, en lien avec le plan Lillois de santé mentale piloté par le service santé de la Ville et les actions de prévention des addictions portées par le Conseil Local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Les Villes s'engagent également à poursuivre leur engagement contre les inégalités environnementales. À Lille comme partout en France, les populations les plus fragiles socialement sont aussi celles qui sont le plus exposées aux nuisances environnementales avec des effets potentiellement négatifs sur la santé et la qualité de vie. Travailler sur la qualité environnementale, comme c'est le cas avec le projet de quartier à santé positive à Faubourg de Béthune, contribue à une meilleure prévention des risques et une plus grande égalité des chances.

¹⁴ ELIPSE : Etude Lilloise de la prévention santé des enfants

3. CONSTRUIRE UNE VILLE BIENVEILLANTE, SOLIDAIRE ET ATTENTIVE À CHACUNE ET CHACUN.

3.1 Prévenir les situations de violences.

Grâce au groupe de réflexion « Violence et enfants », piloté par le Professeur Pierre Delion, pédopsychiatre, et également à travers le comité de pilotage des collégiens exclus, les Villes mobilisent depuis de nombreuses années les acteurs du territoire contre la violence faite aux enfants et entre les enfants.

Cette solide dynamique sera amplifiée. Le partenariat avec les associations sera renforcé autour des objectifs suivants :

- » la détection des situations de violence et la remontée d'information ;
- » la formation des professionnels ;
- » la sensibilisation des familles et des jeunes. Les violences peuvent aussi concerner les familles entre elles. Pour combattre ce phénomène d'agressivité inter-parents, des médiations sont régulièrement organisées aux abords des écoles.

3.2 Lutter contre le harcèlement de manière coordonnée.

Lors de la concertation, les enfants et les parents ont désigné la lutte contre le harcèlement scolaire comme une priorité. Cette préoccupation rejoint celle des trois communes qui souhaitent renforcer les actions déjà mises en place. Il s'agit notamment :

- » de soutenir l'engagement et les actions du conseil Municipal des Enfants contre le harcèlement, en complément du travail mené dès 2023 avec toutes les instances de la Participation Citoyenne et les lilloises et lillois ;
- » de former les enfants sur les différentes formes du harcèlement (scolaire, sur les réseaux sociaux....) pour prévenir les situations, les aider à les identifier et à les signaler ;
- » de former les professionnels qui interviennent sur tous les temps de l'enfant à la prévention, à l'accueil de la parole de l'enfant et au traitement des situations. Cette formation s'articulera avec celle consacrée à la citoyenneté et à la laïcité pour une approche globale ;
- » d'organiser, avec l'Éducation nationale, la formation d'un Référent unique dans chaque école, en lien avec le programme pHARe¹⁵ et la formation commune des adultes sur chaque site scolaire.

» de l'inscrire dans les priorités identifiées par la Politique de la Ville et les deux Cités éducatives.

3.3 Développer les compétences psycho-sociales des enfants pour mieux gérer les conflits et développer la coopération.

La médiation entre pairs ou encore la mise en place de pratiques restauratives comme les cercles de paroles ou « les messages clairs » ont montré leur efficacité. Les enfants sont encouragés à s'exprimer sur la gestion de conflits et à trouver ensemble une solution.

De même, les ateliers philo, les échanges argumentés lors des ateliers les aident à partager la parole, à verbaliser leurs émotions, à écouter autrui, prendre du recul et à résoudre les conflits..

Ces expérimentations seront poursuivies et développées pour impliquer un plus grand nombre d'enfants et d'équipes éducatives. Le lien avec l'Éducation nationale sera renforcé autour de ces initiatives pour un climat scolaire apaisé.

L'objectif partagé de ces différentes démarches est que la coopération devienne le mode de relation habituel des enfants, plutôt que l'esprit de compétition ou l'individualisme.



¹⁵ pHARe : Plan de Prévention du Harcèlement à destination des écoles



3. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS, ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS.

- Le Projet Éducatif Global promeut de façon transversale l'égalité
- et la lutte contre toutes les formes de discriminations pour une société
- plus juste.

4.1 Affirmer l'égalité filles-garçons.

Cet objectif transversal des politiques municipales se matérialise très concrètement, par exemple dans le réaménagement des cours d'écoles ou dans l'appropriation des espaces publics par les enfants et les ados. Dès le plus jeune âge, cela se traduit par la proposition de jeux promouvant la mixité et l'égalité de toutes et tous.

Il s'agira également :

- » de valoriser, par des exemples de réussite, l'égalité des sexes, l'égalité de place des femmes dans l'ensemble des filières d'orientation et des professions (notamment scientifiques) ;
- » de soutenir les associations qui portent des projets sur les temps scolaires, péri et extrascolaires, sur l'égalité filles - garçons ;
- » d'intégrer la lutte contre les stéréotypes, de la petite-enfance au collège, notamment dans l'acquisition des jeux, jouets ou livres de jeunesse ;
- » d'encourager la pratique sportive des filles en valorisant les sections féminines dans les clubs sportifs et les pratiques sportives mixtes dans les temps éducatifs et de loisirs.

4.2 Lutter contre les discriminations.

La lutte contre les discriminations doit être une préoccupation intégrée à chaque acte éducatif.

Les formations inter-métiers qui permettent une prise de recul sur les pratiques professionnelles et des actions de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, contre l'homophobie, la transphobie, seront poursuivies ; de même que la mise à disposition et le partage de ressources et outils pédagogiques.

Il s'agit également de sensibiliser les enfants et les ados au droit à la différence et à l'égalité de tous les individus en portant des actions pédagogiques sur le temps scolaire et durant les activités périscolaires, en travaillant avec les centres sociaux et en soutenant les interventions des associations.

La Ville s'est d'ailleurs dotée d'un Plan de prévention et de lutte contre les LGBTphobies, autour de trois axes : la prévention, l'accompagnement et l'exemplarité. Les actions du PEG s'inscrivent naturellement dans ce cadre commun.



AMBITION 2

Les principales mesures

Des écoles agréables et de qualité, moteurs de transitionS

- ✓ Rénovation thermique des bâtiments scolaires
- ✓ Création d'un bâtiment passif (certifié Lille Bas Carbone) accueillant périscolaire et ludothèque
- ✓ Plan d'aménagement des cours d'école à vivre
- ✓ Investissement en matériel de jardinage et aménagement d'espaces potagers

Faire des écoles des lieux exemplaires d'adaptation au changement climatique

- ✓ Expérimentation des cours d'école ouvertes sur leur quartier
- ✓ Accompagnement et valorisation des écoles lommoises en TransitionS
- ✓ Création d'une Bibliothèque Centre de Documentation (BCD) dans chaque école
- ✓ Dotation en matériel informatique pour toutes les écoles
- ✓ Initiatives pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires

Favoriser la santé des enfants par une approche globale

- ✓ Amélioration et contrôle de la qualité de l'air intérieur
- ✓ Suppression totale des barquettes en plastique en restauration scolaire
- ✓ 100% des menus végétariens 2 fois/semaine
- ✓ Parcours éducatifs sport santé
- ✓ Interventions sportives en temps scolaire
- ✓ Maîtrise du savoir rouler et savoir nager
- ✓ Organisation d'événements sportifs conviviaux (Faites du sport, Quand Lomme court, etc.)
- ✓ Sensibilisation des familles à une alimentation saine (Opération petits-déjeuners)
- ✓ Accompagnement des enfants dans un parcours de soin et de dépistage (tests santé, parcours du cœur)
- ✓ Récréa sport : pour des cours d'écoles sportives et ludiques
- ✓ 1000 premiers jours : soutien aux futurs parents pour le bien-être de leur nouveau-né (en 2024)

Agir pour

*- un environnement plus sain
- l'accès et l'éducation
à une alimentation saine*

*- Développer le « sport santé »
et l'activité physique
des enfants et des ados,
- Agir en prévention
dès le plus jeune âge*

Construire une ville bienveillante, solidaire et attentive à chacune et chacun

- ✓ Parcours éducatifs citoyenneté
- ✓ Semaine de la laïcité
- ✓ Soutien aux projets scolaires (interventions d'experts, expositions, etc.)
- ✓ Formation et mise en réseau pour une coopération éducative

*- Prévenir les situations de violences
- Lutter contre le harcèlement*

Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, et lutter contre les discriminations

- ✓ Sensibilisation des équipes à l'inclusion
- ✓ Lutte contre les stéréotypes de la petite enfance au collège
- ✓ Fonds documentaire en médiation à disposition des enseignants.

AMBITION 3

Développer le pouvoir d'agir des enfants dans une « Ville à Hauteur d'enfant »

Lille, Lomme et Hellemmes sont engagées depuis longtemps dans leur transition vers des « Villes à hauteur d'enfant ». Le titre « Ville amie des enfants », octroyé par l'UNICEF depuis 2003 reconnaît cet engagement global et transversal.

Cette ambition d'une « Ville à hauteur d'enfant » part du constat d'une disparition progressive des enfants seuls dans l'espace public depuis le début des années 80, principalement dans les pays occidentaux. Cela s'explique notamment par le développement de la place de la voiture mais aussi par une évolution des injonctions sociétales. Sont qualifiés de « mauvais parents » ceux qui laissent leurs enfants jouer seuls dehors, faisant de la rue un espace menaçant et insécurisant. La place des enfants dans les villes est aujourd'hui tout à la fois marquée par un repli sur le domicile (et sur les écrans), une société plus anxieuse et une spécialisation des espaces, réservant souvent le jeu des enfants aux seules aires de jeux.

Faire d'une ville « une Ville à hauteur d'enfant » consiste à prendre l'enfant de moins de 10 ans comme référence, dans la mise en œuvre d'une politique publique à l'échelle d'un territoire donné. Une ville qui accorde toute leur place aux enfants est aussi une ville plus apaisée, plus inclusive pour toutes et tous, y compris les plus fragiles. Cette réflexion est ancienne à Lille, puisqu'en décembre 2017 la Ville a organisé un colloque national, « La Ville à hauteur d'enfant », avec le RFVE - Réseau Français des Villes Éducatrices, en présence de Thierry Pacot, auteur de « La ville récréative » et de Clément Rivière, sociologue, maître de conférence à l'Université de Lille.





1. RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES ENFANTS POUR EN FAIRE DES ACTEURS DE LA CITÉ.

- Devenir une « Ville à hauteur d'enfant », c'est donner la parole aux plus jeunes sur
- l'ensemble des politiques municipales, et pas seulement sur celles qui les concernent.
- C'est leur permettre d'être acteurs des réalisations.

1.1 Promouvoir les droits des enfants et les garantir au quotidien.

Dans leur partenariat avec l'UNICEF depuis 2003, les Villes s'engagent à porter les valeurs de bien-être des enfants, de protection, de non-discrimination, d'éducation et de participation, qui constituent le socle des villes amies des enfants. **Chaque enfant doit pouvoir évoluer dans son espace de vie et dans son parcours personnel de façon respectueuse et adaptée à ses besoins.**

Ainsi, les Villes continueront à s'engager pour mieux faire connaître aux enfants et aux ados leurs droits et leurs devoirs dans le cadre d'un véritable parcours citoyen sur les temps scolaire et périscolaire :

- » des temps forts comme l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en novembre, la Semaine du vivre ensemble en décembre, ou la célébration de la journée de l'engagement et de la solidarité des jeunes de l'UNICEF (Uniday) au mois de mai ;



- » les actions portées par les enfants du CME¹⁶ et du CLJ¹⁷
- » le réseau des associations d'éducation populaire ;

¹⁶ CME : Conseil Municipal Enfants

¹⁷ CLJ : Conseil de la Jeunesse

» les actions du plan « **Vivre ensemble, laïcité** » du PEG et notamment les actions autour de la semaine « **Vivre ensemble, Valeurs de la République** » qui a lieu début décembre. A cette occasion de nombreuses actions sont proposées comme des ateliers philo, l'éducation aux médias pour développer l'esprit critique et la maîtrise des réseaux sociaux...

1.2 S'appuyer sur la participation des enfants dans la définition des politiques municipales dans chacune des communes.

Lille, Lomme et Hellemmes disposent de conseils d'enfants et de conseils de jeunes installés depuis plus de 20 ans. Ces instances continueront de participer activement aux processus de production et de mise en œuvre des politiques communales.

La 3^e édition du budget participatif illustre **la prise en compte accrue de la parole des enfants et des jeunes**.

Depuis son lancement, le budget participatif permet aux jeunes à partir de 9 ans de voter mais surtout de déposer eux-mêmes des projets pour améliorer leur cadre de vie. Le Conseil municipal d'enfants lillois a ainsi vu ses projets de frigos solidaires et de fontaines à eau retenus dans le cadre des deux premières éditions. Pour cette 3^{ème} édition, une enveloppe budgétaire d'au moins 500 000€ a été réservée aux projets portés par les enfants et adolescents de moins de 18 ans et labellisés par un jury d'enfants. Ces derniers ont été largement incités, à travers l'installation d'urnes dans les établissements scolaires, à voter pour désigner les projets qu'ils/elles souhaitent voir mis en œuvre.

En lien avec l'Éducation nationale, **la participation des enfants et adolescents sera favorisée par la mise en place dans toutes les écoles de conseils d'enfants et conseils d'élèves**.

Les ados peuvent exercer leur droit à la pétition locale qui est effectif depuis février 2021 et ouvert aux habitants de plus 16 ans. Pour mieux prendre en compte la parole et les idées des adolescents, les Villes s'engagent à intensifier



leurs liens avec les Conseils de la Vie Collégienne (CVC).

Ce renforcement de la participation des enfants et des ados s'accompagne de la **formation des professionnels à l'organisation de démarches participatives et de recueil de la parole des enfants**.

1.3 Associer les enfants à la définition des projets et au fonctionnement des lieux qui les accueillent.

Les enfants et les adolescents contribuent à la réalisation des projets d'espaces publics et des équipements dans les quartiers.

La participation des enfants à la gestion quotidienne des lieux qu'ils/elles fréquentent et à la définition des activités sera renforcée. Cela s'est déjà fait lors de la pause méridienne à travers par exemple « les Petits Gourmets » (les enfants proposent un menu) ou avec le festival « Pour les jeunes et par les jeunes » à Hellemmes.

De plus, les ados de plus de 16 ans peuvent recevoir un financement municipal pour leurs projets à vocation solidaire, citoyenne ou écoresponsables. En effet, Lille a élargi les critères d'accès à ses bourses d'aide, précédemment réservées aux projets des associations étudiantes, pour soutenir plus largement les jeunes à partir de 16 ans pour des projets collectifs ou individuels.

1.4 Accompagner la solidarité des enfants et en faveur des enfants.

Les enfants, notamment ceux engagés dans le Conseil Municipal d'Enfants (CME), portent depuis longtemps des projets de solidarité envers les plus démunis ou les enfants en situation de fragilité, comme l'organisation de collectes, les boîtes de Noël ou le partenariat avec Ludopital.

Des projets solidaires, comme l'installation de boîtes à dons, de frigos solidaires, ont émergé grâce aux enfants à l'occasion des budgets participatifs réussis.

Beaucoup de ces actions de solidarité intègrent aussi des préoccupations de lutte contre le gaspillage ou de réemploi qui participent aux objectifs de la transition écologique.

La solidarité des enfants se manifeste en direction des autres générations, à travers notamment des projets intergénérationnels portés par les structures de loisirs. L'expérimentation de repas partagés lors des accueils de loisirs (ALSH) du mercredi illustre cette envie des enfants et des aînés de se retrouver, de partager et de mieux se connaître. Les Villes favoriseront les rencontres intergénérationnelles.

2. UNE VILLE PLUS APAISÉE, PLUS ADAPTÉE AUX ENFANTS

- La Ville à hauteur d'enfant entend repenser les espaces publics, les places, les rues et leurs usages pour qu'ils soient plus propices aux jeux et les déplacements des plus jeunes.

2.1 Repenser la ville comme un espace de jeu, de liberté et d'émancipation pour les enfants et les adolescents.

La Ville à hauteur d'enfant est l'un des axes de la métamorphose urbaine à l'œuvre. Avec un urbanisme inclusif, la ville durable est une ville plus adaptée aux enfants, en favorisant les mobilités actives, en étant plus apaisée, végétalisée et renaturée. Pour accélérer cette évolution, la Ville a recruté une cheffe de projet via une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE). Différentes actions contribuent à cet objectif d'urbanisme inclusif :

» **rééquilibrer l'espace public entre les différents usagers et parts modales.** À cette fin la métropole vient de voter son nouveau Plan de Mobilité (qui se substitue au Plan de Déplacements Urbains). Ce document fixe les objectifs en matière de mobilités à l'horizon 2035. Il complète les orientations et ambitions fixées dans le Schéma Directeur des Infrastructures de Transport et le schéma cyclable ;

» **donner de l'espace aux piétons** par des trottoirs élargis, par des cheminements sûrs et confortables, par des piétonisations définitives ou temporaires comme par exemple les Rues scolaires que Lille, Lomme et Hellemmes ont développé largement depuis le début du mandat, par des parvis d'écoles sécurisés et végétalisés, des bancs publics et des aménagements adaptés, la piétonisation du cœur de ville le samedi, les dimanches de la Liberté, ... ;

» **accroître la présence de la nature et du végétal** avec la création ou le réaménagement de 90 hectares de parcs, jardins et squares et le plan 20000 arbres. L'objectif est de développer des îlots de fraîcheur, tout en augmentant la biodiversité, à l'image du futur jardin rue du docteur Yersin / rue Kuhlmann à Lille, à proximité de deux écoles. Certains de ces espaces pourront devenir de nouveaux lieux de balades et de jeux ;

» réduire la vitesse, la pollution, le bruit et diminuer la place de la voiture pour **une ville apaisée** (la ville à 30 km/h) ;

» **donner plus de place au jeu dans l'espace public** en décloisonnant les usages et les âges. Les aires de jeux sont ainsi repensées pour donner plus de place au jeu libre, à la végétalisation, en s'adressant aux filles comme aux garçons. Il s'agira d'ailleurs d'interroger les enfants eux-mêmes sur leurs besoins et leurs visions des espaces de jeux à développer. « Les rues aux enfants » piétonnes et ludiques ;

» **favoriser les mobilités actives des enfants et de leur famille**, en développant l'installation de racks à vélos et trottinettes dans les écoles et aux abords des équipements publics fréquentés par les enfants et les adolescents.

Au-delà des aménagements urbains, Lille, Lomme et Hellemmes développent un « **plan vélo complet** » qui repose à la fois sur l'achat d'équipements à prêter aux écoles ou partenaires, l'apprentissage de la pratique et les classes transplantées vélos déjà mentionnées. Ce plan vélo devra permettre une meilleure prise en compte du besoin des enfants en partant de leur expérience quotidienne, leurs difficultés éventuelles, afin de penser les aménagements de façon adaptée et pallier les manques pour une vraie continuité de pratique.

Pour encourager la pratique du vélo des enfants en ville, le Maire de Lille a soutenu, auprès du Président de la Métropole de Lille (MEL), le souhait des enfants du CME qu'une station V'Lille enfant soit prochainement expérimentée.

La Ville soutient également les associations qui œuvrent pour la pratique du vélo et le prêt de matériel ;

» **encourager l'usage des transports en commun pour faciliter la mobilité et soutenir les enfants et**





les adolescents dans leur apprentissage de l'autonomie. La gratuité des transports en commun pour les moins de 18 ans, demandée par Martine Aubry et mise en œuvre par la MEL depuis janvier 2022, a permis de franchir un cap important.

Cependant, les Villes veilleront à ce qu'il n'y ait pas de rupture entre les enfants qui, disposant d'une carte et connaissant le réseau l'utilisent facilement, et les autres.

Des temps de médiation dans les structures éducatives seront organisés régulièrement pour aider les familles à faire leur demande de carte de transport en commun pour leurs enfants.

Les déplacements pendant les sorties pédagogiques seront également l'occasion d'apprendre la mobilité active (usage des transports en commun, orientations dans la ville à pied...).

Les actions pédagogiques portées par les associations autour de l'éco-mobilité sont encouragées par les Villes. Ainsi l'association fivoise « l'École et son quartier » a été financée pour la création d'un jeu de société qui permet aux enfants de simuler des trajets à pied et à vélo au sein de leur quartier.

Pour s'approprier cet espace public plus apaisé, et oser s'y aventurer, les enfants bénéficient d'interventions de la police municipale et des éducateurs sportifs municipaux. Ils apprennent à circuler en sécurité à pied, en trottinette ou à vélo.

2.2 Faciliter l'accès aux équipements municipaux et permettre leur utilisation en autonomie.

Depuis juillet 2022, l'âge d'entrée dans les équipements municipaux, culturels, sportifs ou de nature, est harmonisé à 11 ans (sauf équipements spécifiques comme les piscines ou la halle de glisse) afin de favoriser les activités en autonomie. Les médiathèques qui sont de véritables lieux ressources dans les quartiers, sont accessibles sans âge limite.

La **carte Lille & moi** permet aux enfants et ados de profiter pleinement des possibilités offertes par les équipements municipaux. Des actions de médiation seront mises en place à compter de la prochaine rentrée scolaire pour encourager les familles, les enfants d'écoles primaires et les ados, à demander leur carte. Les familles peuvent déjà profiter **d'un lien à partir de leur Dossier Familial Unique pour demander leur carte et celle de leurs enfants.**

2.3 Mettre en place un Laboratoire Ville à hauteur d'enfant.

Pour accompagner Lille, Lomme et Hellemmes dans cette ambition, **un Laboratoire « Ville à hauteur d'enfant » a été créé à la rentrée scolaire 2022.** Il sera chargé d'accompagner Lille, Lomme et Hellemmes dans leur transition vers une Ville à hauteur d'enfant. Ce laboratoire constituera une

instance de réflexion partagée qui, synthétisera la littérature scientifique relative à l'enfance en ville, afin de la rendre accessible aux différents services de la commune. D'autre part, le laboratoire organisera le croisement des regards d'experts, d'usagers, d'enfants et d'élus incluant ainsi l'ensemble des parties-prenantes dans la mise en œuvre de la Ville à hauteur d'enfant. Les municipalités pourront saisir ce laboratoire afin qu'il leur délivre des avis et recommandations.

Il sera composé d'une équipe de chercheurs mais aussi d'associations du territoire ainsi que des élus thématiques concernés, de l'UNICEF, de l'Éducation nationale et de représentants de parents sera rattaché à la direction du PEG et animé par un directeur scientifique. Dans le cadre de la convention entre Lille et l'Université, un partenariat renforcé avec l'enseignement supérieur permettra d'associer plusieurs laboratoires et cycles de formation et d'accueillir des stagiaires et des étudiants chercheurs.

Le laboratoire sera en interaction avec les enfants à travers notamment les instances de participation citoyenne que sont le CME, le CLJ et les CVC.

2.4 Elaborer une Charte « Ville à hauteur d'enfant ».

Une Charte de la « Ville à hauteur d'enfants » sera élaborée avec l'ensemble des partenaires et les enfants eux-mêmes. Cette Charte **engagera les acteurs dans la démarche de transformation, en identifiant des bonnes pratiques.**

L'objectif est que les lieux publics, mais aussi les lieux privés comme les commerces, adaptent leur aménagement aux enfants et leur proposent certaines ressources (des malles de jeu libre...), services et activités. Le travail du Palais des Beaux-Arts pour que la collection du Moyen-Age et ses dernières expositions soient à hauteur d'enfant témoigne de cette dynamique.

Sur la base de cette Charte, des lieux « Ville à hauteur d'enfant » pourront être labélisés et localisés sur **une carte interactive évolutive**, dans une logique d'accessibilité des enfants et de leur famille et de mise en réseau.

AMBITION 3

Les principales mesures

Renforcer le pouvoir d'agir des enfants pour en faire des acteurs de la Cité

- ↳ Budget participatif lillois et lommois ouvert aux enfants
- ↳ Atelier des enfants
- ↳ Parcours éducatifs « Citoyens » favorisant la participation
- ↳ Concertation des enfants sur l'aménagement public
- ↳ Concertation des enfants sur l'aménagement des cours à vivre

Promouvoir

- les droits des enfants
- la participation des enfants dans la définition des politiques politiques

- Associer les enfants dans les projets et fonctionnement des lieux
- Accompagner la solidarité

Une ville plus apaisée, plus adaptée aux enfants

- ↳ Des espaces publics repensés et rééquilibrés pour un meilleur partage des usages
- ↳ Végétalisation et création de nouveaux espaces verts
- ↳ Déploiements des rues aux écoles et des rues aux enfants
- ↳ Accompagnement des mobilités actives des enfants et des familles
- ↳ Equipement de toutes les écoles d'arceaux à vélos et à trottinettes
- ↳ Diagnostics en marchant
- ↳ Création d'un laboratoire Ville à hauteur d'enfants

Repenser la ville comme un espace de jeu, de liberté et d'émancipation pour les enfants et les ados

- Faciliter l'accès aux équipements municipaux
- Permettre leur utilisation en autonomie

- Laboratoire « Ville à hauteur d'enfant »
- Élaborer une charte Ville à hauteur d'enfant

Un Projet Éducatif Global partagé et vivant



TROIS COMMUNES ASSOCIÉES, UN SEUL PROJET ÉDUCATIF

Les communes de Lille, Lomme et Hellemmes poursuivent la mutualisation de leur politique éducative afin de renforcer la cohérence territoriale.

Ensemble, elles appuieront la mise en œuvre du Projet Éducatif Global à travers un comité de pilotage qui se réunira deux fois par an, dont une fois avec les acteurs de la Convention Territoriale Globale. Des comités techniques permettront de suivre l'avancement des grands projets selon les engagements de programme municipal : écoles durables, apaisement aux abords des écoles, cours d'école, travaux dans les écoles...

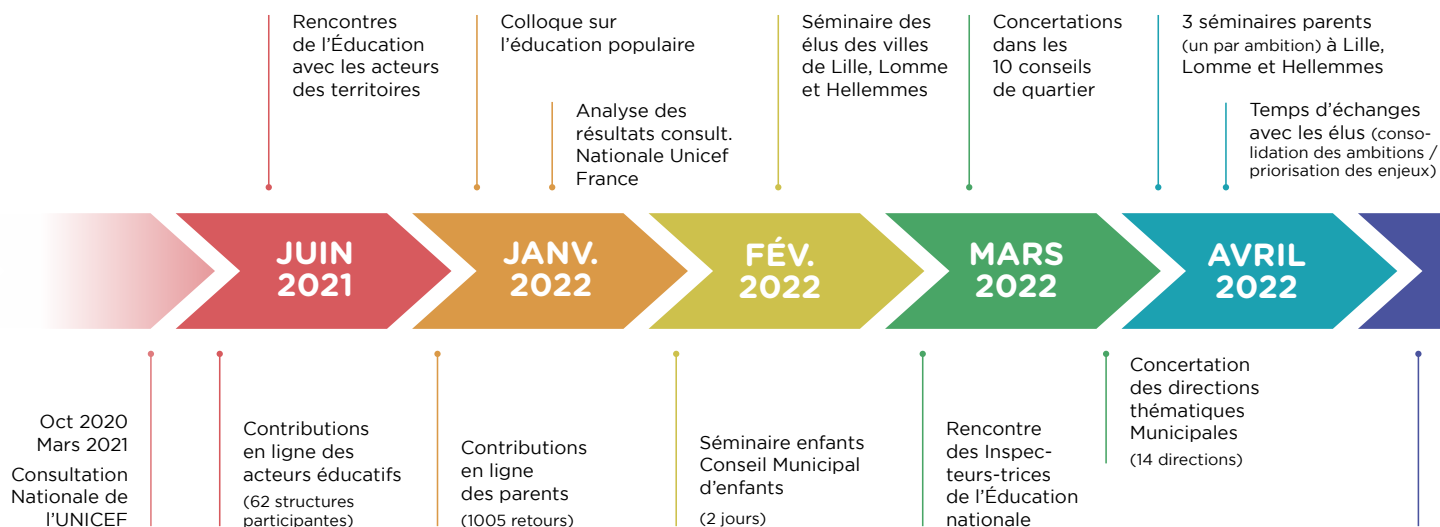
Chaque commune déclinera, à son échelle, un plan annuel d'actions.

LA PLACE DES PARENTS CONFORTÉE

Des séminaires de parents communs aux trois communes – sur le modèle de ceux initiés au cours de la concertation – seront organisés chaque année pour suivre la mise en œuvre du Projet Éducatif Global et proposer des ajustements.

En complément, chaque commune organisera une plénière annuelle des parents d'élèves élus des écoles et une plénière des parents d'enfants en crèche. Les Villes associeront systématiquement les parents aux temps forts du PEG.

Un projet imaginé avec vous

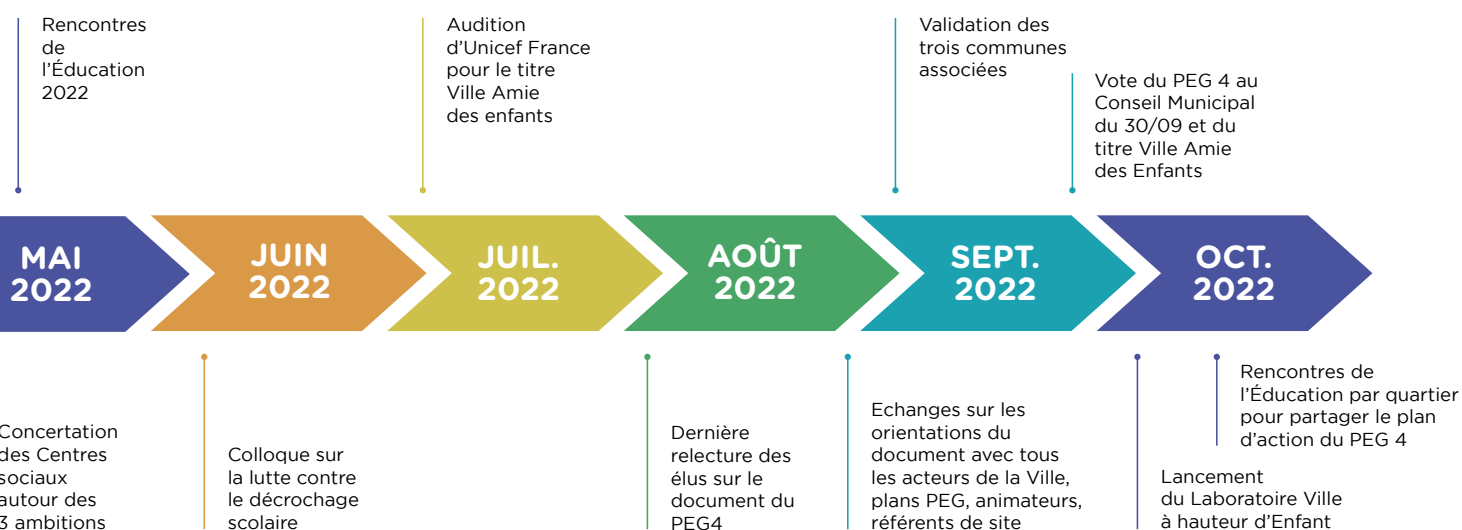




DES TEMPS D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Des réunions d'échanges, de partage, des formations communes entre les acteurs seront développées autour des enjeux éducatifs. Ces temps réuniront l'ensemble des acteurs éducatifs, de la petite enfance à la jeunesse (professionnels, parents, associations, services municipaux, etc.) sous différents formats : ateliers thématiques, conférences... Les enfants seront associés à l'élaboration des projets à travers des temps dédiés.

Chaque commune déclinera ce travail partenarial en réunions territoriales : Rencontres de l'Éducation à Lille, Comité éducatif local à Lomme, Séminaire des acteurs éducatifs à Hellemmes. Un temps fort annuel mobilisant et réunissant l'ensemble des acteurs éducatifs sera organisé sur chaque territoire communal.



Ville de
Lomme



Un projet
qui fait
grandir !

**LOMME
ÉDUC'**

ville-lomme.fr

